COMMERCES, EMPLOI, NEWS

PRIX DE L'ENTREPRENEUR GPS&O - 2025

Les candidatures pour l'édition 2025 du Prix de l'Entrepreneur GPS&O sont ouvertes du 2 septembre au 15 décembre.
Les étudiants, porteurs de projet ou chefs d'entreprise confirmés ou en devenir peuvent désormais s'inscrire pour tenter de remporter les différentes aides offertes par la Communauté Urbaine d'un montant total de 47 000€.

Publié le 27 août 2024

QUI PEUT CANDIDATER ?

Les candidats potentiels doivent répondre à trois critères :

- Être âgé au moins de 18 ans ;
- Résider sur le territoire de la communauté urbaine ;
- Être étudiant, jeunes diplômés, salariés, cadres, ou dirigeant d'une TPE ou PME au sens de la Communauté européenne.

En résumé, si vous avez un projet, une innovation ou une entreprise à valoriser, vous avez le profil pour postuler ! Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et se prolongent jusqu'au 15 décembre. Les dossiers seront ensuite soumis aux comités de sélection puis le jury départagera les candidats.

Le palmarès sera dévoilé le **mardi 18 mars 2025** lors d'une cérémonie de remise de trophées au Forum Armand Peugeot à Poissy.

UN SOUTIEN CONCRET AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Ce concours atteste de la détermination de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise de faire du développement économique une de ses priorités. Il s'inscrit en effet dans une politique ambitieuse, appuyée par différents dispositifs de soutien et d'accompagnement mis en place par GPS&O. En plus des dotations aux lauréats, le Prix de l'entrepreneur est effectivement un tremplin en termes de notoriété, de valorisation des projets, des parcours, des activités...

5 PRIX ET 47000 € DE DOTATIONS

Pour cette édition, les prix récompenseront les lauréats dans cinq catégories :

PRIX DU CRÉATEUR : 10000 €

Ce prix récompensera l'étudiant, le porteur de projet ou le créateur d'entreprise de moins de 1 an (créée après le 1er janvier 2024) implanté sur le territoire GPS&O le plus pertinent aux yeux des membres du Jury.

PRIX DE L'INNOVATION : 10000 €

Ce prix sera décerné à l'entreprise, créée avant le 1er janvier 2024 et implantée sur le territoire GPS&O, la plus innovante sur un plan technique (innovation de produit, de process), social, environnemental ou organisationnel.

PRIX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : 10000 €

Ce Prix distinguera l'entreprise, créée avant le 1er janvier 2024, portant sur la démarche la plus pertinente pour les membres du Jury qui s'inscrit dans l'un des 7 piliers de l'économie circulaire. Pour plus d'information sur les critères de cette catégorie, voir le règlement du Prix de l'Entrepreneur GPS&O 2025.

PRIX DE L'ENTREPRENEUR GPS&O DE L'ANNÉE : 15000 €

Ce Prix récompensera le candidat portant le projet le plus pertinent pour les membres du Jury toutes catégories confondues et répondant aux critères suivants : tous publics dont les salarié(e)s, cadres, étudiant(e)s, porteurs de projet, TPE-PME (au sens du droit communautaire européen) du territoire.

PRIX DU PUBLIC : 2000 €

Ce Prix sera décerné au candidat portant le projet le plus pertinent pour le grand public parmi l'ensemble des finalistes de chaque catégorie (retenus par chacun des comités de sélection et auditionnés par le Jury final).

Ce Prix sera désigné par le vote des internautes accessible depuis le site internet de la Communauté urbaine :
GPSEO.FR(https://gpseo.fr/article/prix-lentrepreneur-gpso-2025-les-candidatures-sont-ouvertes-du-2-septembre-au-15-decembre#:~:text=Prix%20du%20Cr%C3%A9ateur%20%3A%2010%20000,yeux%20des%20membres%20du%20Jury.)

Infos, conditions de participation et réglement
en suivant le lien > ICI <(https://gpseo.fr/article/prix-lentrepreneur-gpso-2025-les-candidatures-sont-ouvertes-du-2-septembre-au-15-decembre#:~:text=Prix%20du%20Cr%C3%A9ateur%20%3A%2010%20000,yeux%20des%20membres%20du%20Jury.)